

LE TAM

Octobre 2022

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°40

surveillance

LES COURS D'EAU SOUS BONNES MESURES

événement

Mon Territoire a du goût
rencontre Landes Chalosse

Page 6

pompiers

Zoom sur le fonctionnement
du SDIS

Page 10

communes

Le fonds de concours des
équipements supra-communaux

Page 25



L'été est passé, il fut chaud et sec, ce qui n'est pas sans poser problème quant à la pénurie de la ressource en eau qui en résulte. Les contraintes afférentes ont été édictées par les services de l'État afin de préserver les usages essentiels : alimentation en eau potable, usages industriels ou agricoles... Le besoin en eau est partout !

On mesure dès lors l'importance de la structuration mise en place sur l'agglomération d'une gestion par quatre syndicats en charge de l'alimentation en eau potable de la population : l'existence de deux rivières (la Vézère au nord et la Dordogne au sud) régulées par des barrages est un atout majeur.

L'été est passé et l'enjeu énergétique va se rajouter à l'enjeu climatique. La communauté d'agglomération va présenter dans les prochaines semaines les actions en cours en vue du développement des énergies renouvelables sur le territoire et celles liées à la sobriété énergétique rendue nécessaire par les coûts de fourniture correspondants.

Du côté des collectivités, l'enjeu de l'énergie concerne principalement les bâtiments (près de 80 % des consommations), devant l'éclairage public et l'électricité liée aux infrastructures de gestion des services publics. Au-delà de ses propres consommations, Tulle agglomération porte la plateforme énergétique pour la revalorisation de l'habitat privé et ce sur la moyenne et haute Corrèze, en lien avec l'ensemble des intercommunalités concernées. N'hésitez pas à prendre contact avec la Maison de l'Habitat nouvellement installée par Tulle agglomération dans le quartier du Trech à Tulle.

L'été fut riche d'événements, tout particulièrement ceux liés aux animations touristiques. La richesse du patrimoine naturel et bâti, la beauté de nos paysages et l'attrait des plans d'eau expliquent la fréquentation observée dont se félicitent les hébergeurs, restaurateurs et cafetiers. Cela doit nous encourager à poursuivre les actions en faveur de l'attractivité touristique de la Corrèze en général et du Pays de Tulle en particulier.

Il convient à présent de relever collectivement ces défis qui se présentent à nous, en ayant bien conscience que les actions et comportements des acteurs locaux (collectivités, population, entreprises...) participent à la réponse à apporter, laquelle ne peut qu'être globale. Engageons ensemble ce changement !

Michel Breuilh
Président de Tulle agglomération



24



8



16



6



14

actualités P. 04

Le train à l'honneur. Fin de travaux. Un nouveau préfet en Corrèze. Les écoliers de Lagraulière engagés. Rentrée des étudiants. Festival Ô les chœurs. L'aire d'accueil des gens du voyage ouverte. Stages et fermetures technique du centre aqua. Mon territoire a du goût. Mobilité douce.

décryptage P. 10

Les pompiers sur notre territoire.

culture P. 12

43^e Festival international d'Art photographique. Ménage d'automne à la médiathèque intercommunale.

paroles de... P. 14

Propriétaires, un accompagnement sur mesure.

dossier P. 16

Surveillance : les cours d'eau sous bonnes mesures.

rencontres avec... P. 24

L'Outil en Main, à la découverte de l'artisanat.

communes P. 25

Équipements supra-communales : accompagner les communes dans leurs projets. Fête du champignon. Alain Mazet, nouveau maire de Clergoux. Circuits courts : de nouvelles saveurs pour la restauration scolaire. 18^e Rando des Fours. Un marché festif et solidaire. Orliac-de-Bar : l'église primée aux rubans du Patrimoine 2022. Autour du 17 octobre 1961 à Paris. À la découverte de la maison Schérer/Rohmer.

environnement P. 28

À l'automne, on laisse son jardin au repos. Des travaux prévus à Chamboulive cet automne. Le compostage partagé arrive à Chameyrat. Deux nouveaux broyeurs bientôt en service.

tribunes P. 30

Le Tam. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Claire Mouzac. **Photos et illustrations** : Marie Cailleaud, Claire Mouzac, Nadia Mauléon, Préfecture de la Corrèze, Ligue contre le cancer, Jean Banq, Jacques Jallat, Esprit Nature, Gérard Fonteneau, Richard Madjarev, Carole Massié, mairie d'Orliac-de-Bar, Franck Barrat, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Octobre 2022. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

Le train à l'honneur

D'octobre à décembre, le réseau de Lecture publique de Tulle aggro, qui regroupe 14 médiathèques et bibliothèques du territoire, met à l'honneur le train et l'histoire de son implantation en Corrèze au fil du temps. Au menu : expositions, ateliers de modélisme et conférence pour tout savoir sur ce formidable moyen de transport.

Pour compléter sa programmation, la médiathèque intercommunale participe en novembre pour la 7^e année consécutive à l'opération le Mois du Doc, l'occasion de découvrir 4 documentaires sélectionnés par vos médiathécaires. Enfin le programme jeune public donne la part belle aux spectacles et aux ateliers notamment à l'occasion de la Fête de la science qui met à l'honneur cette année la météo et le climat.

Retrouvez la programmation complète dans La Navette n°15, disponible dans les établissements du réseau et sur www.mediathèque.tulleagglo.fr



Préfecture

Un nouveau préfet en Corrèze

Âgé de 42 ans, Étienne Desplanques a pris ses fonctions de préfet de la Corrèze le 23 août dernier. Originaire de Vannes dans le Morbihan, il succède à Mme Salima Saa. Après avoir été élève de l'ENA, promotion « République » en 2005, il a été sous-préfet pendant 15 ans dans différents départements métropolitains : Côtes-d'Armor, Drôme, Pas-de-Calais, Yvelines. Il a également effectué la moitié de sa carrière en Outre-Mer (Guadeloupe), mais aussi au sein du ministère des Outre-Mer où il a été dernièrement directeur de cabinet de la ministre. Parmi ses priorités pour le département, la sécurité, mais également le désenclavement des territoires tout comme l'emploi et l'économie. Le Tam lui souhaite bienvenue en Corrèze. ■

EN BREF

Fin de travaux

La fin des travaux approche pour le pont Louisa-Paulin. Après avoir réalisé durant l'été toute la phase de génie civil avec notamment la pose d'une nouvelle charpente, l'entreprise en charge des travaux est passée à la partie équipement avec la réalisation de l'étanchéité de l'ouvrage, la réfection de sa chaussée et l'installation des garde-corps. Ce travail devrait se terminer fin septembre/début octobre.

Dans la continuité de ce chantier, ce sera au tour du pont d'accès au parking Louisa-Paulin d'avoir droit à une réhabilitation complète. Ce chantier devrait normalement s'achever en novembre.

environnement

Les écoliers de Lagraulière engagés



Pour la seconde année consécutive, le comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer a renouvelé son opération de distribution d'agenda scolaire. Si l'an dernier ce sont des écoliers d'Argentat qui ont participé à la conception de cet outil, cette année, c'est la classe de CM1-CM2 de Lagraulière qui a été choisie pour animer les pages du carnet en réalisant des jeux, des illustrations, des messages ou encore des défis autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté et de l'environnement.

À l'occasion de la rentrée scolaire, l'agenda a été distribué gratuitement auprès de tous les élèves de CM2, des IME et des 6^e des collèges SEGPA et de l'EREA du département afin de les sensibiliser mais aussi de les inciter, eux et leur famille, à prendre soin de leur santé au quotidien. ■

530

C'est le nombre d'étudiants qui ont fait leur rentrée sur le campus universitaire de Tulle, à Souilhac, en septembre 2022 dans les établissements suivants : IUT, CFAI, IFSI/IFAS, INSPE ou encore le Campus Connecté Tulle Corrèze. À noter, 12 étudiants sont inscrits au campus connecté. Belle rentrée à eux !

festival

Ô Les Chœurs cru 2022

Pour sa 26^e édition, le festival Ô Les Chœurs organisé par l'association Elizabeth My Dear s'offre cinq soirées étalées sur deux semaines ! Coup d'envoi, le jeudi 27 octobre à 18h avec le traditionnel concert d'ouverture. Le lendemain à 20h30 aura lieu la soirée Musique en fête. Puis reprise, le jeudi 3 novembre à 18h avec un concert, suivi le vendredi 4 par la projection du film *The Rocky Horror Picture Show* au cinéma VEO. Clôture, le samedi 5, avec la Trouble Night 3. ■

Plus d'infos sur Facebook : [emdoc](#) ou sur le site www.elizabeth-my-dear.fr

EN BREF



Stages et fermeture technique du centre aqua

Stages de natation pendant les vacances scolaires. À l'occasion des vacances de la Toussaint, le centre aqua propose pour les enfants de 6 ans et plus, du 24 au 28 octobre, deux stages d'apprentissage de 10h à 12h (20 places de disponibles) ainsi qu'un stage de perfectionnement de 13h15 à 14h (10 places de disponibles).

Une seconde session de formations sera proposée lors des vacances de Noël, du 19 au 23 décembre. Toujours au programme pour les 6 ans et + : deux stages d'apprentissage de 10h à 12h (20 places de disponibles) et un stage de 13h15 à 14h (10 places de disponibles).
Tarifs : forfait de 90 € (entrées comprises) les 5 séances de 2 heures pour les stages d'apprentissage et forfait de 75 € les 5 séances de 45 minutes pour les stages de perfectionnement.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes par téléphone au 05 55 20 08 08, aux horaires d'ouverture du standard du centre aqua.

Enfin, la fermeture technique pour vidange et travaux du centre aqua devrait avoir lieu du 7 au 13 novembre, sous réserve de la levée des restrictions préfectorales liées à la sécheresse.



aménagement

L'aire d'accueil des gens du voyage ouverte

Le 7 juillet dernier, la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage, située à La Coutausse à Tulle, a été inaugurée par les élus de Tulle agglomération et les représentants de l'État. Réalisée dans le cadre de la mise en conformité avec la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, elle propose 16 places dotées chacune d'un bloc disposant d'une buanderie, d'un espace de stockage, de sanitaires et de supports extérieurs pour faire sécher le linge.

Ouverte mi-juillet, cette aire d'accueil est un service payant pour lequel les occupants doivent déboursier 2,50 € par jour et par emplacement ainsi qu'une caution de 75 €. L'eau y est facturée 2,38 € par m³ et l'électricité 0,19 € par kWh. La durée maximum des séjours est fixée à 3 mois consécutifs sauf dérogation. Depuis

son ouverture le 11 juillet, plus de la moitié de l'aire d'accueil a été occupée par une dizaine de ménages.

La gestion du site a été confiée à l'entreprise ACGV qui s'occupe également des aires d'accueil de Brive, Malemort et Ussel. Un agent est présent du lundi au vendredi pour accueillir les familles et assurer l'alimentation en eau et en électricité de chaque bloc sanitaire. Le week-end, un système d'astreinte est en place pour gérer les urgences techniques. Par ailleurs, le site est sécurisé grâce à des alarmes anti-effraction installées au niveau du bureau d'accueil et les occupants de l'aire sont soumis au respect d'un règlement intérieur.

Enfin, des arrêtés municipaux pris par les communes du territoire communautaire interdisent désormais l'installation des gens du voyage hors de cette aire d'accueil. ■

mon territoire a du goût

LES GOÛTS À L'HONNEUR !

Dimanche 2 octobre, Mon Territoire a du goût revient pour la sixième édition et pose ses étals, couverts et fourneaux à Chantéix. Toutefois une petite nouveauté cette année est programmée : Mon Territoire a du goût se marie et invite à sa table la belle famille originaire des Landes Chalosse. Gourmandises, bonne humeur et ambiance terroir sont au programme !

L'INFO EN +

Landes Chalosse quèsaco ?

Terre d'authenticité et d'attractivité, ce petit bout de sud-ouest, est une "Toscane gasconne" située dans l'arrière-pays landais. Parmi les villes les plus connues, Saint-Sever et son poulet ou encore Hagetmau et ses exploits sportifs... On retient du territoire Landes Chalosse, les saveurs du pastis landais et de la tourtière, l'élégance des échassiers, les vins du Tursan, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au panorama imprenable sur les Pyrénées...

Découvrir le territoire
sur www.landés-chalosse.com



LE TRADITIONNEL MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX AURA LIEU LE DIMANCHE 2 OCTOBRE ET MÊLERA SAVEURS CORREZIENNES ET LANDAISES.

6

Le nombre d'édition de Mon Territoire a du goût. Après Tulle, Corrèze, Le Lonzac, Lagraulière, Pandrignes, Mon TADG s'installe à Chanteix.

20

Le nombre de producteurs présents dont certains venant directement des Landes.

1

Conférence animée par Terre de liens, "La souveraineté alimentaire au XXI^e siècle".

1

Banda landaise accompagnée des accordéons corréziens.



Harmonie des saveurs, alchimie des produits,

confiance entre producteurs et chefs, partage des tâches (au propre comme au figuré). Marier le champ à l'assiette est une chose, que nous Corrèziens apprécions, et disons-le fièrement, savons manier avec talent et gourmandise. Depuis 6 ans, l'opération Mon Territoire a du goût veille à cela en réunissant le temps d'un banquet festif tous ceux qui font partie de cette grande famille de gastronomes locaux.

Alors cette année, le vice (culinaire) a été poussé encore plus loin. Quitte à parler mariage et dresser une grande tablée, allons jusqu'au bout ! L'amour du bien cultiver et du bien manger n'est pas qu'une affaire corrézienne. Et nous devons l'admettre, le veau élevé sous la mère, le millassou ou encore les farcidures ne sont pas les seuls à mériter une stèle au panthéon des terroirs.

Cette année donc, Mon TADG se marie !

Il ouvre son cœur, ses bras, ses tables et ses cuisines à un autre terroir de notre grande région. Cette année, Mon TADG se marie avec... Le territoire Landes Chalosse ! Ainsi le veau corrézien flirtera avec le poulet de Saint-Sever, la flognarde draguera le pastis, l'accordéon valsera avec les bandas...

Dimanche 2 octobre, vous êtes conviés à Chanteix pour un mariage d'un nouveau genre. Un mariage des goûts pour les gourmets, les gourmands, les curieux de saveurs authentiques et les amateurs de bons moments. Les saveurs landaises s'invitent à la tablée corrézienne.

Au programme de cette journée cérémoniale et festive :

le traditionnel marché des producteurs renforcé cette année par des producteurs landais ; de la restauration sur place préparée par les chefs locaux avec pour défi de marier dans l'assiette les saveurs corréziennes et landaises, des animations musicales, des jeux pour enfants, exposition et dégustations de fruits et légumes et plein d'autres surprises...

Portée par Tulle agglo et organisée par l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze, avec le soutien de l'OT Landes Chalosse, cette édition 2022 est placée sous le signe de l'amour... du Terroir avec un grand T et du partage. Ambiance corrézienne et humeur landaise seront au rendez-vous ! Préparez les cuillères et les fourchettes... ■

Retrouvez le programme complet sur www.tulle-en-correze.com et agglo-tulle.fr



mobilité douce

L'aide pour l'achat d'un vélo électrique renouvelée

Face au succès rencontré par l'opération en 2021, l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) proposée par Tulle aggro est reconduite pour une seconde année à partir du 3 octobre, mais avec quelques changements. Explications.

L'INFO EN +

La demande de chèque VAE s'effectue uniquement en ligne via le site internet de Tulle aggro. Dès le 3 octobre, vous pourrez accéder à l'espace dédié pour déposer votre dossier et consulter le règlement. Rendez-vous sur agglo-tulle.fr

L'an dernier, il aura fallu seulement une semaine pour que l'ensemble des chèques VAE trouvent preneurs. D'un montant de 200 €, ils ont permis à leurs bénéficiaires - actifs comme retraités - d'acheter un vélo à assistance électrique chez l'un des quatre partenaires vélocistes installés à Tulle : Vélo Brival, Décathlon Essentiel, Intersport et M' Bike.

Cette année encore, l'objectif reste le même pour l'agglo : mettre en avant les mobilités durables. Cette démarche proactive et écoresponsable vise, ainsi, à inciter la population à ne plus utiliser la voiture pour effectuer de petits trajets et à favoriser les transports moins polluants afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le dispositif s'adresse toujours aux personnes majeures qui ont un domicile sur le territoire communautaire, dans la limite d'un chèque VAE par foyer tous les trois ans*.

En revanche, un changement est à noter du côté de l'attribution de l'aide. En effet, celle-ci est désormais soumise à un barème de ressources. Cela signifie qu'en fonction des revenus du demandeur, la prise en charge pourra être de 100 €, 150 € ou bien 200 €.

Le chèque sera valable trois mois après son émission auprès des quatre partenaires vélocistes précédemment cités (M' Bike est depuis devenu Spécialiste Vélos). Attention, seul l'achat d'un vélo à assistance électrique de ville sera possible (sont donc exclus les VTT et vélos de route).

Pour cette deuxième édition, les élus de Tulle aggro ont voté une enveloppe budgétaire globale de 10 000 €, permettant d'accompagner jusqu'à 100 foyers sur le territoire. Et bonne nouvelle, le chèque VAE est cumulable avec d'autres aides (États, communes...). Sur le territoire, la commune de Corrèze bonifie le dispositif dans les mêmes conditions pour ses résidents bénéficiant de l'aide de l'agglo. Rendez-vous dès le 3 octobre sur agglo-tulle.fr ■

** Les foyers ayant bénéficié de l'aide VAE en octobre 2021 ne peuvent pas déposer de dossier cette année conformément au règlement de la précédente édition (cf. « une seule aide par foyer sur une période de 3 ans »).*

Réseau TuT agglo

Le TuT agglo passe au M-Ticketing

Une petite révolution va bientôt secouer le réseau TuT agglo : le M-ticketing (ou mobile-ticketing) arrive. De quoi s'agit-il ?

De la dématérialisation des tickets de bus. Via l'application mobile Ticket Modalis, vous pourrez acheter vos titres de transport mais aussi calculer vos itinéraires de déplacement.

Comment fonctionne le M-ticketing concrètement ? Après avoir téléchargé l'application, il vous suffira de créer un compte puis, de sélectionner le réseau du TuT agglo (vous pouvez, d'ailleurs, mémoriser ce choix) ainsi que le titre de transport que vous souhaitez acheter. Le paiement s'effectue via une carte bancaire. Enfin, il vous suffit de valider votre ticket au moment de monter dans le bus en scannant le QR code reçu grâce à votre smartphone. Mis en place en partenariat avec le

syndicat mixte des transports Nouvelle-Aquitaine Mobilités, ce nouvel outil a pour objectif de simplifier la mobilité des usagers au niveau régional. Car en plus de proposer le calcul tarifaire et la recherche d'itinéraire, l'application propose également l'offre locale de transport public (TER, cars interurbains, réseaux urbains) ainsi que les nouvelles mobilités telles que le co-voiturage ou bien le vélo. Le service devrait être opérationnel durant l'automne.

Bien évidemment, il vous sera toujours possible de payer les tickets de bus en espèces si vous ne souhaitez pas utiliser l'application. ■

L'application Ticket Modalis est téléchargeable gratuitement dans Google Play et l'App Store. Détails en page 31.



19

C'est le nombre de points de charge électrique pour véhicules légers présents sur le territoire de Tulle agglo, selon la Fédération départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze.

Plus précisément : 14 d'entre eux sont exploités directement par la FDEE de la Corrèze et 5 le sont par des acteurs privés.

BOUGER SUR L'AGGLO

Le TAD agglo : qu'est-ce que c'est ?

Le TAD agglo (ou transport à la demande agglo) est un service qui permet aux habitants de l'ensemble du territoire communautaire de se rendre à Tulle le mercredi - toute la journée - et le samedi matin. La prise en charge et la dépose des personnes transportées par le bus se font directement à domicile.

Quels sont les horaires ? Les mercredi et samedi matins, l'arrivée à Tulle a lieu à 9h et le départ à 11h30. Le mercredi après-midi, l'arrivée à Tulle est à 14h30 et le départ à 17h.

Pour réserver une place dans le TAD, il suffit d'appeler la plateforme de réservation au 05 55 21 26 54 et ce, jusqu'à midi la veille du déplacement. Tarif : 2 € le trajet.

Plus d'info sur : agglo-tulle.fr



EN BREF



Tulle agglo renouvelle le partenariat avec À Bicyclette

Tulle agglo a une nouvelle fois renouvelé la convention qui la lie à l'association À Bicyclette pour un montant de 5 000 € par an. Ce partenariat s'inscrit dans la politique de déploiement des mobilités douces sur le territoire communautaire et permet via l'association la promotion du vélo sous toutes ses formes.

Concrètement, ce partenariat permet à l'association À Bicyclette de faire perdurer son service de location de vélos pliants, vélos de ville et VAE, en place depuis 2019 dans son local du 70 rue de la Barrière, à Tulle.

Mais également de déployer et développer les animations dans les communes de l'agglo, parmi lesquelles, les stands itinérants de contrôle technique. Pendant une demi-journée et dans un lieu donné, l'association effectuera des contrôles de l'état des vélos apportés par le public, réalisera des réglages ou des petites réparations et installera ou remettra en état les équipements de sécurité de chaque vélo. Ces rencontres seront également l'occasion d'échanger avec le public sur l'entretien des vélos, sur la conduite en toute sécurité ou encore sur l'utilisation du vélo au quotidien comme moyen de transport à part entière. Vous pouvez retrouver les prochains rendez-vous sur le site de Tulle agglo : agglo-tulle.fr



service départemental d'incendie et de secours

LES POMPIERS SUR NOTRE TERRITOIRE



Focus

INSCRIPTIONS AU BNSSA

Comme chaque année, le SDIS 19 lance sa campagne de recrutement pour les diplômés du BNSSA 2023. Encadrée par les pompiers, cette formation se déroule au centre aqua de Tulle aggro sur toute une année scolaire, avec à la clé, les examens pour l'obtention du précieux sésame et un job d'été de surveillance aux bords des bassins corréziens comme celui du centre aqua... Pour qui ? Les sportifs, nageurs de 17 ans ou plus.

Pour plus d'infos : sdis-19.com / 05 55 29 64 00

Particulièrement sollicités cet été, les pompiers constituent un service public de premier ordre pour nos territoires. Sur l'agglomération, ils sont plus de 200 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, à intervenir en cas de besoin.

Décryptage...

Le SDIS 19 est un établissement public départemental placé sous l'autorité opérationnelle du préfet et sous gestion du président du conseil d'administration désigné parmi ses membres. Depuis 2018 et dans le cadre de la loi NOTRe, Tulle agglomération participe au budget de fonctionnement du SDIS en lieu et place des communes. En 2022, cela représente pour l'agglomération une participation de plus de 2 M€.

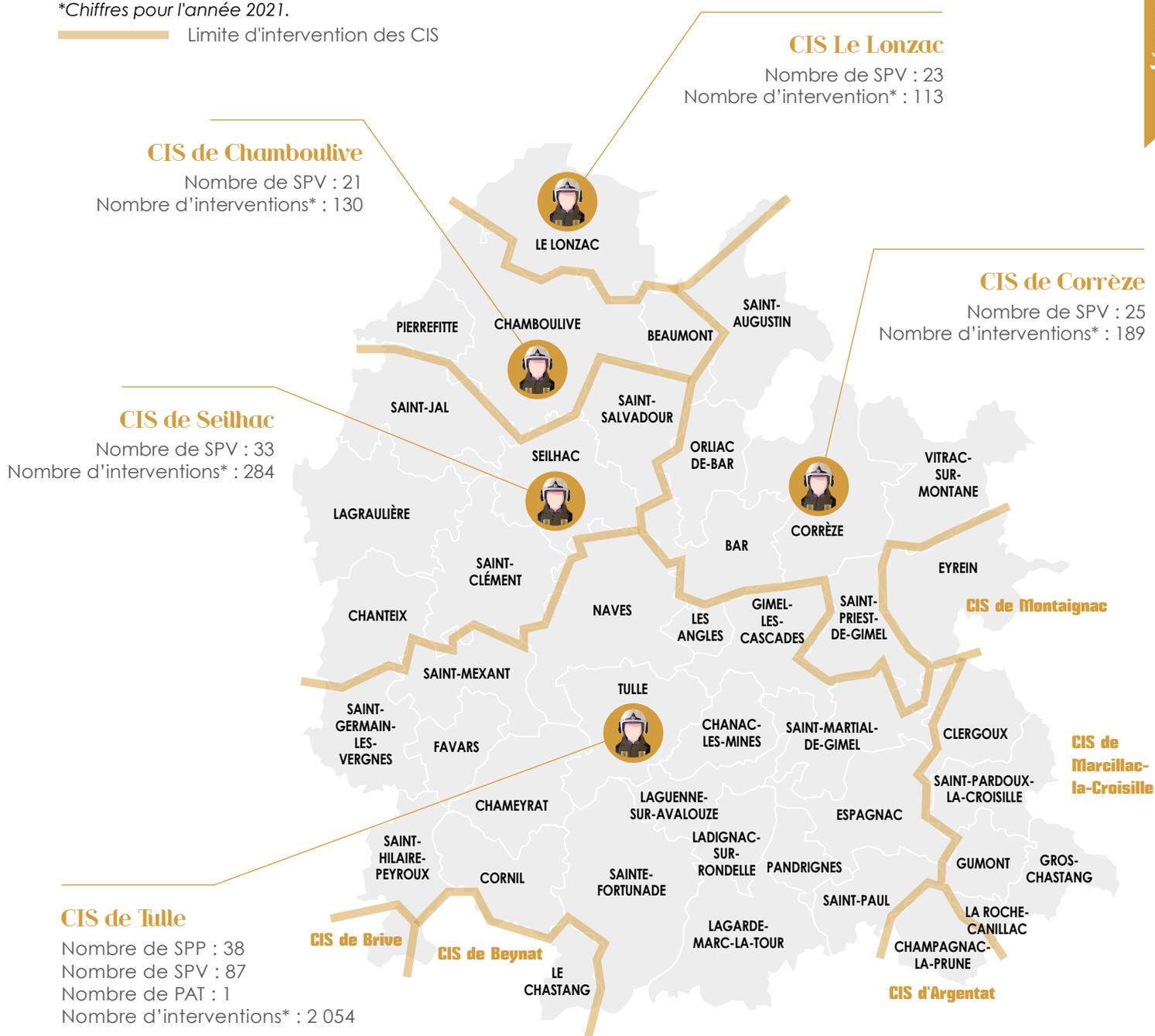
En Corrèze, le SDIS dispose de 36 centres d'incendie et de secours réunis en 3 groupements territoriaux (nord, centre et sud). Le territoire de Tulle agglomération situé dans le groupement centre compte 5 CIS (Corrèze, Chamboulive, Le Lonzac, Seilhac et Tulle) et 189 sapeurs-pompiers volontaires pour 38 professionnels. Les interventions des pompiers sont déclinées en 3 domaines d'activité : le secours à la personne (chutes, accidents domestiques et sur la voie publique), les incendies et les opérations diverses et interventions d'équipes spécialisées (chutes d'arbre, risques chimiques, intervention en milieux périlleux...). ■

L'INFO EN +

La direction départementale et le centre de traitement de l'alerte sont également sur notre territoire, sur le site de Puy Pinson à Tulle.

*Chiffres pour l'année 2021.

— Limite d'intervention des CIS



2 millions d'euros

de participation au budget du SDIS
pour Tulle aggro
(budget total du SDIS en 2022 : 31,5 M€)

Lexique :

BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
CIS : Centre d'incendie et de secours
PAT : Personnel Administratif et Technique
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SPP : Sapeur-Pompier Professionnel
SPV : Sapeur-Pompier Volontaire

154

SPP en Corrèze
dont
38 sur notre territoire

1 170

SPV en Corrèze
dont
189 sur notre territoire

36

CIS en Corrèze
dont
5 sur notre territoire

14 964

interventions en Corrèze
en 2021, dont
2 770 sur notre territoire



art Photographique

Un festival qui ne manque pas de clichés

La 23^e édition du Festival international d'Art photographique organisé par le Photo-Club ASPTT Tulle se tiendra du 29 octobre au 13 novembre, à la salle des fêtes impasse Latreille à Tulle. Au programme : concours international, expositions, conférence et stages.

L'INFO EN +

Le vernissage des trois expositions a lieu le 19 octobre à 11h, salle du rez-de-chaussée impasse Latreille. Par la suite, elles seront visibles jusqu'au 13 novembre du lundi au vendredi de 13h à 18h30 et le week-end, de 10h à 18h30. Entrée gratuite.

Depuis sa création, le Festival international d'Art photographique du Photo-Club ASPTT Tulle s'attache à mettre en valeur le travail de photographes amateurs de talent. Cette 23^e édition ne fait pas exception puisqu'elle propose trois expositions différentes.

La première rassemble une sélection de 430 photographies issues du 18^e Salon international – un concours photo – dont la remise des prix aura lieu le samedi 29 octobre lors de la cérémonie d'ouverture du festival (le jugement du concours aura lieu les 8 et 9 octobre ; plus de 1 000 photographies sont en compétition).

La seconde exposition met à l'honneur le travail de Jean Banq, membre du Photo club de Perpignan. Il vient à Tulle présenter son œuvre "Histoires sans visage" pour laquelle il a remporté le Grand Prix de Créativité 2021 de la Fédération Photographique de France. Créée en 2020 pendant le confinement, cette série de 16 clichés présente de façon conceptuelle et onirique une réflexion sur le sens de la vie ainsi que sur l'importance de l'humilité de l'être humain confronté à la question de ses origines. Le photographe sera présent en personne le samedi 29 octobre à 15h, pour une conférence durant laquelle il évoquera son travail et son univers créatif.

Enfin, un reportage photo vient compléter la programmation avec 40 photographies prises par le Photo-Club ASPTT Tulle. Ces clichés rendent compte de l'avancée des travaux de transformation de l'ancien bâtiment de la Banque de France en Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle.

Pour clôturer ce festival en beauté, l'union nationale des clubs photographiques, Objectif image, s'installera aussi impasse Latreille du 11 au 13 novembre, pour ses 43^e Rencontres nationales de l'Audiovisuel. Pendant trois jours, l'association aura, ainsi, l'occasion de présenter au public près d'une centaine de courts-métrages photo autour du thème de la créativité.

Le Photo-Club ASPTT jouera les prolongations les 19 et 20 novembre en organisant au CCS de Tulle, deux stages d'initiation et de perfectionnement aux techniques photographiques et au traitement numérique de l'image. ■

Retrouvez le programme complet du festival et les formulaires d'inscription aux stages sur le site du Photo-Club ASPTT Tulle : www.photoclubasptttulle.org



LECTURE PUBLIQUE

Ménage d'automne à la médiathèque intercommunale

Depuis le début du mois de septembre, les agents de la médiathèque intercommunale **Éric Rohmer à Tulle** procèdent à un travail de récolement des collections. Mais de quoi s'agit-il ? Explications.

Un étrange manège se produit quotidiennement à la médiathèque intercommunale depuis quelque temps. Certains rayonnages sont, en effet, barrés par des rubalises. Mais n'y voyez pas là la preuve d'un quelconque crime commis comme dans une série ou un film policier ! Non, ces rubans de plastique sont simplement là pour permettre aux bibliothécaires de procéder plus facilement au récolement des collections. Cette opération est, en fait, un inventaire que réalisent les bibliothèques afin d'avoir une idée précise du contenu de leurs collections physiques.

"C'est la première fois que nous menons un tel travail à la médiathèque **Éric Rohmer**. Il était essentiel de le faire car dans quelques mois, nous allons changer de logiciel métier et nous devons avoir une idée précise de l'ensemble des documents que nous possédons dans nos rayonnages", explique Alain Digard, directeur de la Lecture publique et de l'action culturelle à Tulle agglo.

Un premier état des lieux mené durant l'été a ainsi permis de dénombrer la présence de 100 000 documents qu'il faut maintenant analyser afin de savoir s'il est pertinent de tous les conserver ou pas. "Les murs de la mé-

diathèque ne sont pas extensibles", sourit Alain Digard avant d'ajouter, "nous possédons des œuvres qui ne sont plus empruntées, d'autres qui ne sont plus du tout d'actualité ou dont la conservation au format numérique est amplement suffisante. Il faut donc effectuer un tri pour aérer et renouveler les collections."

Pour cela, huit agents s'occupent depuis près d'un mois d'enregistrer dans une base de données chaque élément présent sur chaque étagère aussi bien dans la partie accessible au public que dans les réserves. Les données récoltées sont ensuite comparées à la base de données générale de l'établissement, par deux autres agents.

"Pour une journée d'enregistrement, il faut compter une journée d'analyse", insiste le directeur. Un travail de fournis, donc, mais essentiel pour faciliter la migration vers le nouveau logiciel métier. "Avec cette nouvelle base de données, nous pourrons établir un nouveau plan de développement des collections et réfléchir à une politique documentaire qui sera plus adaptée à notre époque mais aussi aux attentes et aux besoins actuels du public", conclut Alain Digard. L'opération de récolement devrait prendre fin mi-octobre. ■



MIREILLE ET FRANK PAQUET TRAVAILLENT SUR LEUR PROJET EN COMPAGNIE DE MICKAËL TEILLOUT, LEUR CONSEILLER DE LA SEI.

Habitat

PROPRIÉTAIRES,

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Symbolisée par l'ouverture de la Maison de l'Habitat en juin dernier, la politique communautaire en faveur de l'amélioration et de la rénovation de l'Habitat s'articule autour de deux dispositifs d'aides et d'accompagnement : l'Opération programmée de l'Habitat (OPAH) avec sa version urbaine (OPAH-RU) et France Rénov' (porté en collaboration avec 5 autres intercommunalités de Corrèze [cf. TaM de janvier 2022]). Le TaM a souhaité aller à la rencontre des premiers bénéficiaires de ces dispositifs.



Colette Bros, Tulle

Objectif : améliorer les performances énergétiques de sa maison.

Accompagnée par le CPIE de la Corrèze

Dispositifs d'aides : MaPrimeRénov' et Prime Énergie

Le TaM : Quels travaux avez-vous réalisés ?

J'ai fait faire l'isolation extérieure de ma maison et plusieurs fenêtres ont également été changées.

Comment le conseiller du CPIE vous a-t-il aidés ?

Après avoir pris connaissance de mon projet, il m'a conseillé de faire établir un diagnostic par l'Agence Régionale pour les Travaux d'Énergie en Nouvelle-Aquitaine [NDLR : elle n'existe plus depuis janvier 2022] afin de prioriser les travaux. À partir de là, il m'a guidée en recherchant les aides qui seraient les plus intéressantes pour mon projet et, chose importante, il a pris le temps de m'expliquer comment déposer mes dossiers en ligne.

Quel était le montant total de votre projet et celui de vos aides ?

Les travaux s'élevaient à 18 397 €. J'ai pu bénéficier d'une aide de 502 € pour les fenêtres via la Prime énergie et de 7 122,30 € par l'ANAH ainsi que de 4 467 € de Prime énergie pour l'isolation extérieure. Nous sommes donc sur un montant total d'aides de 11 589,30 €. ■



Frank et Mireille Paquet, Sainte-Fortunade

Objectif : réhabiliter et rendre plus accessible une partie de leur maison.

Accompagnés par la SELI
Dispositif d'aide : OPAH-RU

Le Tam : Quel est votre projet ?

L'an dernier, j'ai eu un problème de santé qui m'a obligé à passer sept mois en fauteuil roulant. Or, notre maison a beaucoup d'escaliers puisqu'elle est composée de deux logements et nous vivons dans celui situé à l'étage. Nous savions qu'un jour ou l'autre, nous nous installerions dans l'appartement du rez-de-chaussée mais qu'il faudrait forcément y faire des travaux d'aménagement.

Connaissez-vous le dispositif d'aide OPAH-RU dont vous êtes bénéficiaires ?

Nous avons découvert dans la presse l'opération d'accompagnement menée par Tulle agglo. Nous avons donc téléphoné pour avoir plus d'informations et nous avons été mis en relation avec le conseiller de la SELI en avril dernier. Il est rapidement venu faire un premier diagnostic.

Comment la SELI vous aide-t-elle ?

Nous travaillons avec notre conseiller à définir les grandes lignes de notre projet. En parallèle, nous avons pris contact avec un maître d'œuvre pour faire un chiffrage précis des travaux à réaliser car c'est un chantier important qui va demander l'intervention de nombreux corps de métier. Ensuite, le conseiller de la SELI pourra nous orienter vers les bons organismes d'aide au financement et nous aider dans nos demandes.

Avez-vous déjà une idée du montant total des travaux et du montant de vos aides ?

Selon le maître d'œuvre, le budget serait de 115 000 à 125 000 €. Il nous manque encore certains devis pour pouvoir connaître le montant des aides auxquelles nous avons droit. L'avantage de faire appel à la SELI et de bénéficier de l'OPAH-RU, c'est d'avoir un conseiller spécialisé qui agit en toute neutralité dans notre intérêt. ■



Solène Garcia et Cabin Martin-Chaumeil, Seilhac

Objectif : réhabilitation totale d'un bien vacant, primo accédants.

Accompagnée par SOLIHA
Dispositif d'aide : OPAH

Le Tam : Quel type de travaux allez-vous effectuer dans votre maison ?

Nous sommes sur une rénovation énergétique globale de notre maison comprenant l'isolation intérieure, le changement des fenêtres et des portes ainsi que l'installation d'un insert et de fait sur le réaménagement total de l'intérieur. Nous n'avons gardé que les 4 murs.

Pourquoi vous êtes-vous tournés vers la Maison de l'Habitat de Tulle agglo ?

Au départ, nous avons contacté un autre organisme d'aides qui nous a fait attendre pour rien. Nous avons perdu environ 8 mois. Avec la Maison de l'Habitat, la prise en charge a été

très rapide, nous avons été dirigés vers SOLIHA qui instruit les dossiers bénéficiaires de l'OPAH. En un ou deux mois, notre dossier a été étudié et un conseiller est venu faire un diagnostic. Tout le processus a été très fluide et rapide.

Avez-vous une idée du montant total de votre projet et de celui de votre aide avec l'OPAH ?

Nous avons acheté la maison 110 000 € et nous devrions en avoir pour un peu plus de 60 000 € de travaux. Pour l'aide, nous sommes autour des 20 000 €. ■

L'INFO EN +

Vous êtes propriétaires bailleur ou occupant ?

Vous avez un projet d'amélioration de votre logement ? De rénovation énergétique ?

Contactez la Maison de l'Habitat de Tulle agglo au 05 55 20 67 01 ou par mail à habitat@tulleagglo.fr

Plus d'infos sur :
maison-habitat.agglo-tulle.fr





OLIVIER, AGENT DE LA COR DE TULLE AGGLO, MESURE LA VITESSE DE DÉBIT DU MAUMONT BLANC À SAINT-MEXANT.



surveillance

LES COURS D'EAU SOUS BONNES MESURES

La Cellule Opérationnelle Rivières de Tulle agglo (COR) s'occupe du suivi et de l'observation des cours d'eau situés sur le territoire communautaire. Chaque été depuis 2014, ses agents effectuent des relevés de niveau et de débit d'eau sur la Rondelle et le Maumont Blanc. Reportage à leurs côtés pour découvrir en quoi consiste cette mission.

En ce matin caniculaire d'août, la chaleur est déjà bien présente mais pas encore suffocante sur les bords de la Rondelle à Ladignac-sur-Rondelle. Il y flotte même un léger vent de fraîcheur. Pour autant, ce n'est pas pour profiter de ces conditions climatiques agréables qu'Olivier, agent au sein de la Cellule Opérationnelle Rivières de l'agglo, a fait le déplacement mais plutôt pour vérifier l'état du cours d'eau. De juin à octobre, à raison d'une fois par semaine, sa collègue Anne ou lui viennent mesurer le niveau et le débit de la Rondelle ainsi que du

Maumont Blanc à Saint-Mexant en collaboration avec EPIDOR. L'établissement public territorial du bassin de la Dordogne mène depuis 2010 un suivi d'observation des cours d'eau en étiage⁽¹⁾ avec l'aide de différents partenaires – dont Tulle agglo – tous situés sur le bassin versant de la Dordogne. Les données compilées sont ensuite partagées entre les différents observateurs mais également avec différents services de l'État et le comité départemental de suivi de la ressource eau de la Corrèze.

AU SOMMAIRE

- .17** Les cours d'eau sous bonnes mesures
- .19** Eau potable : existe-t-il un risque de pénurie
- .20** Zoom sur... La pêche électrique
- .22** Services publics : anticiper et s'adapter
- .23** Ce qu'il faut retenir

Mais pourquoi étudier ces deux ruisseaux en particulier sur notre territoire ?

Tout simplement parce qu'ils présentent des caractéristiques différentes mais non moins complémentaires. "La Rondelle est un affluent de la Saint-Bonnette, le principal affluent de la Corrèze. Elle se trouve dans un milieu peu abîmé au relief accidenté, boisé avec peu de cultures à proximité. Le Maumont Blanc, quant à lui, se situe sur un relief plus doux, avec des cultures autour et il alimente plusieurs communes en eau potable", précise Olivier.

Chaque session de relevés commence toujours de la même manière avec la prise de photographies et le constat ce jour-là est assez alarmant : la Rondelle n'est plus qu'une succession de cuvettes et de trous au travers desquels l'eau peine à s'écouler voire, ne s'écoule plus du tout. Une situation critique que de nombreux cours d'eau du département rencontrent également en ce moment⁽²⁾, la faute à des pluies pas assez nombreuses au printemps et à un mois de juillet historiquement sec avec un déficit de cumul de précipitations de 95 %. Oublié donc le relevé de débit d'eau : Olivier se contente simplement de re-

lever la température et de mesurer la largeur moyenne ainsi que la hauteur moyenne de la Rondelle à plusieurs endroits afin de calculer sa section mouillée, soit la partie du lit occupée par l'eau. Conclusion de l'observation : la Rondelle est toujours au niveau critique de flaques et se rapproche dangereusement du niveau d'assecs, ce qui signifie l'absence totale d'eau.

Lors du précédent épisode de sécheresse en 2019, le ruisseau avait déjà atteint cet état mais pas aussi tôt dans la saison. "On avait relevé ce niveau qu'à la mi-septembre. Là, on a cinq semaines d'avance. C'est très problématique notamment pour la vie piscicole", s'inquiète le technicien rivières avant d'ajouter, "nous sommes dans une région où l'eau des cours d'eau est froide, oxygénée et avec beaucoup de pentes. Si le débit d'une rivière diminue, sa charge polluante perdure et ses capacités auto-épuratoires diminuent. Si en plus de cela la température de l'eau augmente à cause d'une vague de chaleur, le taux d'oxygène baisse et la faune commence à s'asphyxier⁽³⁾".

Du côté du Maumont Blanc à Saint-Mexant, la situation est moins périlleuse : le niveau d'eau est bas mais

un écoulement arrive quand même à se faire. Olivier peut donc procéder à un relevé du débit. Comme pour la Rondelle, il commence par calculer la section mouillée du Maumont Blanc. Puis, il mesure sa vitesse moyenne d'écoulement à l'aide d'un bouchon et d'un chronomètre sur trois portions d'un mètre. Enfin, il procède au calcul du débit total du ruisseau. Ce jour-là, avec une hauteur moyenne de 8 cm et une largeur de lit mouillé de 2,25 m, l'état d'écoulement du Maumont Blanc est jugé difficile. Des résultats qui viennent encore confirmer ce que les techniciens de la COR observent depuis des semaines : "Nous sommes à une réduction totale du lit mouillé d'un peu plus de 50 %", détaille Olivier. Et l'été est encore loin d'être fini... ■

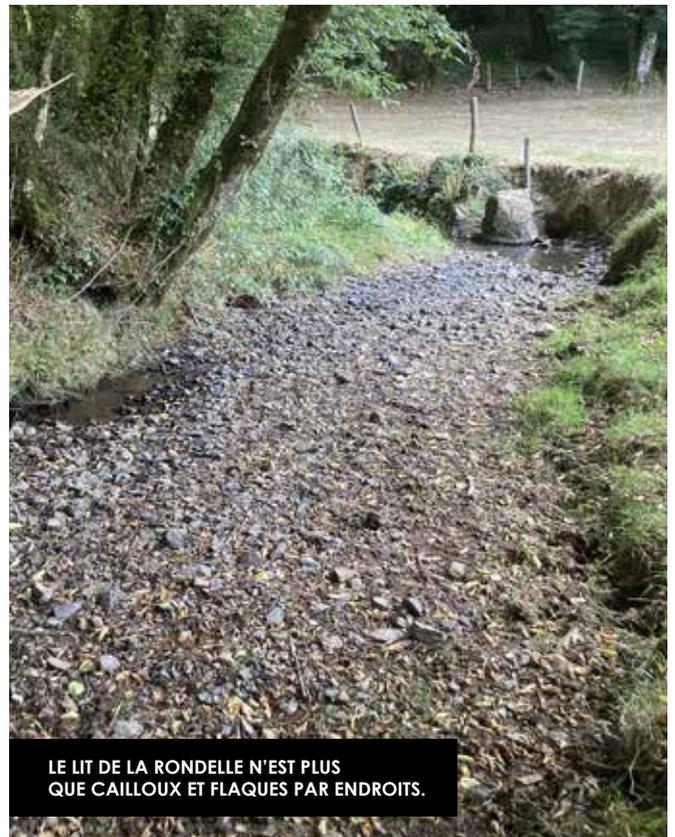
1. L'étiage est la période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas, à l'opposé de la crue.

2. Le Tam est rédigé fin août/début septembre.

3. Au moment où nous écrivons cet article, la préfecture de la Corrèze annonçait avoir recensé les premiers cas de mortalités piscicoles sur le département.



OLIVIER, TECHNICIEN DE LA COR, MESURE LA HAUTEUR DE LA RONDELLE.



LE LIT DE LA RONDELLE N'EST PLUS QUE CAILLOUX ET FLAQUES PAR ENDROITS.



ALAIN DELAGE, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT, DEVANT LA RETENUE D'EAU SUR LA COMMUNE DE SAINT-MEXANT.

Eau Potable

Existe-t-il un risque de pénurie ?

Alors que plusieurs communes corréziennes ont dû recourir au citernage pendant l'été, qu'en est-il de l'alimentation en eau potable sur le territoire de Tulle agglo ? Pourrait-il y avoir un risque de pénurie ? Nous avons posé la question au Syndicat des Eaux du Maumont et au Syndicat du Puy des Fourches - Vézère.

Même si le Maumont Blanc bénéficie encore d'un débit d'eau acceptable*, les techniciens du Syndicat des Eaux du Maumont restent vigilants. Il faut dire que le ruisseau alimente une retenue d'eau qui fournit en eau potable six communes sur les onze adhérentes au syndicat. "Avec les grosses chaleurs que nous avons eues en août, le niveau de la retenue a un peu baissé mais ce n'est pas alarmant tant que le Maumont Blanc coule", confie Alain Delage, le président du syndicat.

En revanche, l'inquiétude vient de points de captage permettant d'alimenter cinq communes qui ne dé-

pendent pas de la retenue. "Entre fin juillet et début août, leurs niveaux ont baissé de moitié. D'un niveau de production normal de 220 m³ par jour, nous sommes passés à 120 – 130 m³ et les pluies tombées mi-août n'ont pas été suffisantes pour remonter les niveaux des captages", détaille le président. Cela pourrait-il entraîner une pénurie d'eau potable sur ces territoires ? Selon Alain Delage, il n'y a pas de raison de s'inquiéter car le réseau d'eau du Syndicat des Eaux du Maumont est construit sous la forme d'un maillage qui permet une alimentation permanente même si les communes ne sont pas directement raccordées à la retenue d'eau.

Pour le Syndicat du Puy des Fourches - Vézère, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. "Le réseau se porte bien. Il n'y a pas eu de chute brutale des niveaux d'eau durant l'été", constate Jean-Jacques Lauga, le président du syndicat et maire de Saint-Jal, avant d'ajouter "nos techniciens ont même pu observer que sur les territoires desservis par la Vézère, la consommation quotidienne par commune était de moins de 80 à 100 m³, ce qui signifie que les populations ont fait très attention". Les communes non desservies

par la Vézère n'ont, elles aussi, pas rencontré de souci même si les niveaux d'eau sont descendus près du seuil d'alerte.

L'alimentation en eau de la ZA de la Montane est particulièrement surveillée dans la mesure où elle n'est pas encore interconnectée avec la canalisation amenant l'eau de la Vézère.

Pour autant, les agents du Syndicat du Puy des Fourches - Vézère sont en alerte comme l'explique Jean-Jacques Lauga : "nous allons être très attentifs sur la période septembre - octobre car habituellement, c'est à ce moment-là - s'il ne pleut pas assez - que la situation peut devenir critique avec la rentrée et la reprise des activités. Mais nous ne sommes pas encore au stade du citernage. Pour cela, il faudrait des températures une nouvelle fois très élevées sur une longue période".

À noter, deux autres syndicats sont compétents en matière d'alimentation en eau potable : au sud, le Syndicat des Deux Vallées et au nord, celui du Puy La Forêt. ■

* Cela était le cas fin août, au moment où nous avons rédigé ce dossier.



.01



.02



.04

recensement des espèces

Deux journées de pêche électrique

Les 8 et 9 septembre, Tulle agglo et la Fédération départementale de pêche 19 ont procédé à une pêche électrique dans la Corrèze, la dernière avant plusieurs années.

Pour la troisième année consécutive, près d'une trentaine de bénévoles ont répondu à l'appel de Tulle agglo et de la Fédération départementale de pêche 19 pour participer à deux jour-

nées de pêche électrique à Tulle, sur la Corrèze. L'objectif de l'opération ? Recenser les espèces présentes dans le cours d'eau et étudier la réaction du milieu aquatique suite aux travaux de renaturation de la rivière menés de 2016 à 2019. Goujons, vairons et autres poissons ont été capturés, comptés, pesés et mesurés avant d'être relâchés sains et saufs. Le prochain comptage devrait maintenant avoir lieu dans 5 ans environ. Pour connaître les résultats de cette pêche : agglo-tulle.fr ■

.01 L'analyse biométrique : la pesée par groupe d'espèces.

.02 et 07 Le saumon Atlantique est un des nombreux poissons que l'on trouve dans la Corrèze.

.03 Une larve de plécoptère, un insecte qui vit à proximité d'eaux vives. Sa présence en grand nombre signifie que le milieu où il se trouve se porte bien.

.04 Une fois pêchés, les poissons sont triés par espèces dans différents bacs.

.05 Un cerceau - appelé anode - permet d'attirer les poissons grâce à un courant électrique et ce, jusqu'à 1,50 m autour.

.06 Chacun des poissons pêchés est soumis à une analyse biométrique qui commence par la mesure de la taille.



.03



.05



.06



.07

SERVICES PUBLICS

Anticiper et s'adapter

Avec le durcissement des règles de l'usage de l'eau au cours de l'été, comment les services publics tributaires de cette ressource dans leurs activités ont-ils fait pour continuer à fonctionner normalement ?

Au centre aqua intercommunal, la sécheresse et les restrictions d'usage de l'eau qui l'accompagnent n'inquiètent pas encore le personnel. "Pour le moment, l'arrêté préfectoral nous autorise à pouvoir remplir les bassins afin de respecter les normes sanitaires et techniques", explique Coralie Sage, directrice du service Jeunesse et Sports de Tulle agglomération, avant d'ajouter : "mais si les restrictions se durcissent et si l'on nous demande de baisser ce taux, là, la situation deviendra critique."

Par ailleurs, depuis 2019, le centre aqua est doté de deux déchloraminateurs. Ces machines à UV installées au niveau du bassin ludique et du jacuzzi ont une action plus efficace sur la désinfection des eaux de baignade tout en limitant la consommation en eau. Grâce à ce système, les équipes techniques peuvent limiter le renouvellement quotidien des bassins au taux réglementaire minimum de 30 litres par baigneur.

Pour accroître encore plus ses économies d'eau, le centre aqua travaille, dans le cadre d'un projet de restruc-

turation, à revoir tout son processus de récupération des eaux grises (provenant des douches) pour, par exemple, alimenter les toilettes ou arroser les extérieurs.

Du côté du service des sports de la Ville de Tulle, plus aucun terrain n'est arrosé depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral*.

"Heureusement, nous avons anticipé le problème en préparant les gazons avec des arrosages espacés et en relevant les hauteurs de coupe. Les pelouses ont pu développer un système racinaire bien plus profond et aujourd'hui, elles sont encore vertes malgré l'arrêt des arrosages", commente Michel Bouleau, du service des sports. "En temps normal, l'arrosage se fait uniquement de nuit et tous les terrains sont équipés d'une sonde qui nous permet de mesurer le niveau d'humidité et la consommation en eau afin de diminuer les arrosages".

Au complexe sportif intercommunal de Laval Verdier à Saint-Mexant, la technique va même encore plus loin avec une installation ultraperformante qui fait fonctionner plus d'arroseurs qu'un système classique. Cela permet, ainsi, de mieux contrôler les temps d'arrosage. Pour une même quantité d'eau utilisée, l'arrosage du terrain de Laval Verdier se fera en cinq heures contre dix heures pour les autres terrains de la ville. ■

*Au 13 septembre (date d'impression du Tam), l'arrêté du 10 août 2022 était toujours en vigueur.



Yohan Germain

Animateur chez Esprit Nature

"Pour les activités de la Station Sports Nature au lac de Bournazel à Seilhac, la sécheresse et les restrictions d'usage de l'eau n'ont pas eu d'impact. Le niveau du lac a simplement un peu diminué et il n'y a pas eu d'alerte aux cyanobactéries. En revanche, nous avons dû stopper l'activité d'aquarando dans les gorges de la Corrèze dès le début du mois d'août et ce, bien avant l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral car il n'y avait plus assez d'eau", commente Yohan Germain, animateur chez Esprit Nature. Autre activité mise à mal par la sécheresse : la traditionnelle traversée de Tulle en canoë-kayak au mois de juin. "Habituellement, nous faisons ça sur un week-end mais cette année, nous avons dû tout annuler parce qu'il n'y avait déjà plus suffisamment d'eau dans le lit de la rivière". ■





Henri Jammot

Vice-président de Tulle aggro en charge du Cycle de l'eau et de l'Assainissement

Le grand cycle de l'eau fait écho à certaines de nos compétences. De fait, nous tâchons de piloter ces dernières de manière cohérente. La gestion et la surveillance des milieux aquatiques est assurée par la COR et le traitement des eaux grises par le service assainissement et la gestion des eaux urbaines de pluie est une compétence nouvelle que nous sommes en train de structurer au sein de nos services techniques. La compétence "eau potable" a, quant à elle, été déléguée à quatre syndicats publics des eaux avec lesquels nous travaillons de concert. Tulle aggro prend également part au comité de suivi de la ressource en eau de la préfecture de la Corrèze aux côtés de nombreux autres acteurs publics. Cela nous permet de travailler collectivement sur une problématique qui nous concerne tous.



DEPUIS 2019, LE CENTRE AQUA EST DOTÉ DE DEUX DÉCHLORAMINATEURS. CES MACHINES À UV DÉSINFECTENT DE FAÇON PLUS EFFICACE LES EAUX DU BASSIN LUDIQUE ET DU JACUZZI.

95%

C'est le déficit de cumul de précipitations observé en juillet dernier, ce qui en fait le mois de juillet le plus sec enregistré en Corrèze depuis 1959.

Pour le mois d'août, le déficit pluviométrique enregistré est de l'ordre de 45% par rapport à la normale. L'indice d'humidité des sols reste très bas (données de la préfecture de la Corrèze).

Ce qu'il faut retenir

Observation : EPIDOR sur le territoire de Tulle aggro

En Corrèze, l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR) reçoit les données de 17 stations d'observation et de suivi de l'étiage des cours d'eaux. Parmi elles, 3 sont situées sur le territoire communautaire. Elles suivent notamment la Madrange à Chamboulive, le Maumont Blanc à Saint-Mexant et la Rondelle à Ladignac-sur-Rondelle (pour ces deux-là, le suivi est effectué par Tulle aggro).

eau potable

4 syndicats des eaux

Les 43 communes de l'agglo sont alimentées en eau potable par l'intermédiaire de quatre syndicats des eaux : le Syndicat du Puy La Forêt, le Syndicat du Puy des Fourches-Vézère, le Syndicat des Deux Vallées et le Syndicat des Eaux du Maumont. Ils fournissent également des communes situées à l'extérieur de l'agglo.

L'état biologique des cours d'eau en étiage selon EPIDOR :





PARMI TOUS LES MÉTIERS PRÉSENTÉS PAR L'OUTIL EN MAIN, LA MENUISERIE PERMET AUX JEUNES DE DÉCOUVRIR LE TRAVAIL DU BOIS.

métiers manuels

L'Outil en Main, à la découverte de l'artisanat

Depuis 1987, l'Outil en Main est une association qui œuvre, à l'échelle nationale, à initier les jeunes âgés de 9 à 16 ans aux métiers manuels avec l'aide d'artisans ou d'ouvriers qualifiés, retraités ou actifs.

L'INFO EN +

Pour inscrire votre enfant ou pour devenir bénévole, il vous suffit de contacter Gérard Fonteneau de l'Outil en Main Tulle au 06 83 23 20 96 ou par mail à l'adresse suivante : loutilenmain-tulle@myassoc.org

À Tulle, l'antenne corrézienne compte une quinzaine de bénévoles ainsi qu'une entreprise de plomberie et d'électricité partenaire. "Grâce à cette équipe mobilisée, nous pouvons faire découvrir une dizaine de métiers axés sur le travail du bois, de la pierre, du verre ou encore des métiers de bouche comme la boulangerie ou la boucherie", détaille Gérard Fonteneau, le président de l'Outil en Main Tulle.

Pendant quatre semaines sur le temps périscolaire, un jeune travaille avec le même professionnel et un accompagnateur à la réalisation de petits travaux ou d'un objet comme, par exemple, un nichoir à oiseau en menuiserie. Puis, il change d'artisan pendant quatre autres semaines et ainsi de suite. "Pour l'année scolaire 2021-2022, nous avons accueilli treize enfants qui ont terminé en juin en ayant découvert un maximum de métiers",

se félicite le président de l'association. En fin d'année, une fête est, d'ailleurs, organisée pour féliciter les participants et leur remettre un diplôme.

Moyennant une adhésion annuelle, les ateliers sont ouverts à tous les jeunes vivant sur le territoire de l'agglomération et même au-delà. Ils ont lieu les mercredis après-midis (de 14h30 à 16h30) au CFA Bâtiment et les samedis matin (de 9h30 à 11h30) au CFA 13 Vents, les deux établissements tullistes étant partenaires de l'association.

L'Outil en Main Tulle est également à la recherche de nouveaux bénévoles. "Nous aimerions féminiser un peu plus notre équipe", sourit Gérard Fonteneau avant d'ajouter "mais nous aimerions surtout proposer des ateliers s'articulant autour de différents métiers de l'artisanat d'art et du patrimoine travaillant le tissu, le cuir ou le papier par exemple". À vos candidatures, donc ! ■



équipements supra-communaux

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS

Depuis 2015, Tulle agglo est doté d'un fonds de concours des équipements supra-communaux (ESC) afin d'aider les communes du territoire communautaire à réaliser leurs projets d'investissement. A partir de cette année, ce dispositif est complété par un fonds de ruralité. Zoom et détails sur ces dispositifs d'aides.

Comment fonctionne le fonds des ESC ?

Le dispositif des ESC a été créé dans le cadre du projet de territoire 2014-2020 de Tulle agglo. Il a pour objectif d'accompagner financièrement les communes rurales (Tulle est donc exclu du dispositif) dans la réalisation d'équipements supra-communaux, c'est-à-dire d'équipements ayant un rayonnement allant au-delà de la commune gestionnaire ou n'existant pas ailleurs sur le territoire de l'agglomération. Ces investissements sont uniquement matériels et en lien avec les compétences de l'agglo.

Quel est le budget du fonds des ESC ?

Depuis sa création, le fonds bénéficie d'une enveloppe budgétaire annuelle de 100 000 €. Pour chaque projet, le montant de l'aide est limité à 20 % maximum du montant HT

des travaux, eux-mêmes plafonnés à 100 000 €.

Combien de projets ont pu être aidés ?

De 2015 à 2021, 37 projets ont pu bénéficier du fonds des ESC, ce qui représente un montant total de subventions accordées de 551 615,58 €. Le fonds des ESC a, ainsi, permis d'aider la commune de Cornil à construire une maison médicale en 2017 ou encore celle de Corrèze à réaliser un Bike Park en 2021. En 2022, 10 communes ont déposé un dossier de demande d'aide.

En quoi consiste le nouveau fonds de ruralité ?

Récemment adopté par le conseil communautaire, le fonds de ruralité est un dispositif d'aide supplémentaire destiné aux communes de moins de 1 000 habitants (28 communes sont concernées au total pour 2022, selon la base Insee 2019). Il vient soutenir les projets d'investissement matériels et immatériels réalisés sur des équipements communaux en faveur de l'amélioration du cadre de vie des populations et de la diversification des services dans les domaines de l'économie, du social, de l'environnement ou du tourisme. Le fonds de ruralité peut venir compléter le dispositif des équipements supra-communaux déjà éligibles à ce dernier.

Quel est le budget du fonds de ruralité ?

Pour l'année 2022, le conseil communautaire a voté une enveloppe budgétaire de 100 000 €. Pour chaque projet, le montant de l'aide est limité à 30 % maximum du montant HT des travaux, eux-mêmes plafonnés à 50 000 €. ■



Roger Chassagnard

Maire
de Laguenne-sur-Avalouze

"En 2020, la commune a bénéficié d'une aide de 20.000 € dans le cadre de la première phase d'aménagement du parc du château de la Salvanie. Pour des travaux d'un montant total de plus de 800 000 € HT, cette subvention n'est certes qu'une goutte d'eau mais c'est une participation non négligeable". ■

zoom sur l'actualité des communes de l'agglo

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



CIRCUITS COURTS

De nouvelles saveurs pour la restauration scolaire

En mai dernier, plusieurs agents en charge de la restauration scolaire dans les communes de Chameyrat, de Saint-Jal, de Sainte-Fortunade et de Saint-Hilaire-Peyroux ont suivi un stage de sensibilisation à l'alimentation végétarienne à la cantine de Saint-Clément. Encadrée par une diététicienne et un chef cuisinier, cette formation proposée par l'agglo leur a permis de revoir des notions clés de nutrition ainsi que la réglementation concernant les menus végétariens en restauration scolaire. Ils ont également pu s'entraîner à travailler les protéines végétales de manière originale en y mêlant produits bio et locaux, épices et aromates. Au menu : houmous, gâteau à l'okara ou encore polpettes à la méditerranéenne. Des saveurs gourmandes qui ne manqueront pas de ravir les papilles des écoliers de ces différentes communes en cette nouvelle année scolaire. ■



corrèze

Fête du champignon

Le deuxième week-end d'octobre, le village de Corrèze met en lumière une ressource très recherchée du département : les champignons. Cèpes, girolles et morilles poussent abondamment dans les sous-bois et l'occasion d'un week-end, ces produits seront mis en valeur.

Rendez-vous donc dimanche 9 octobre, pour la 23^e fête des champignons. Au programme : animations musicales par La Lyre Corrézienne, Les Ball O'nez de Donzenac et des accordéonistes locaux, dégustation d'omelettes aux champignons, vente de produits locaux et artisanaux, repas festif avec au menu veau élevé sous la mère et girolles, restauration et buvette sur place, écrivains locaux, marché aux champignons et exposition réalisée par les écoles. À noter également la présence de Régine Rossi-Lagorce. ■

Alain Mazet, nouveau maire de Clergoux



Suite au décès de Marc Bachellerie au printemps dernier, le conseil municipal de Clergoux a élu Alain Mazet maire en juillet dernier. Conseiller municipal depuis 2008, cet ancien conducteur de train de 67 ans a également été 1^{er} adjoint de 2014 à 2020, puis de 2020 à aujourd'hui. Il siègera au conseil communautaire de Tulle agglo.

L'INFO EN +

La bibliothèque de Cornil va prochainement intégrer le réseau des bibliothèques et médiathèques de Tulle agglo. Elle rejoint ainsi 14 autres établissements ayant choisi de mutualiser certains de leurs services - tels que l'usage d'une carte et d'un portail de réservation uniques - afin de faciliter la vie des usagers. Plus d'infos dans le Tam de janvier 2023.

EN BREF

Autour du 17 octobre 1961 à Paris

Le mardi 18 octobre à 18h30, la Ville de Tulle, l'association Peuple et Culture et un collectif de citoyens proposent la projection du film *Concerning violence. Nine scenes from the anti-imperialistic self-defense* de Gÿron Olsson, à l'auditorium de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer. Au travers des textes de l'essayiste et figure de l'anticolonialisme Frantz Fanon, ce film met en image des archives et plusieurs entretiens, retraçant ainsi l'histoire des peuples africains et de leurs luttes pour la liberté et l'indépendance. La projection sera accompagnée par Federico Rossin, historien du cinéma, conférencier, formateur et passeur d'images.

**À la découverte de la Maison Schérer/Rohmer**

Le mardi 22 novembre à 18h30, la Ville de Tulle organise la projection d'une interview de René Schérer – le frère d'Éric Rohmer – filmée par Noël Herpe, à l'auditorium de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer. Au cours de cet entretien fleuve, la mémoire du philosophe laisse affleurer une foule de souvenirs : le théâtre familial, le lien avec les tantes institutrices et la formation intellectuelle, la découverte du cinéma, les promenades en Corrèze... C'est toute une géographie intérieure qui se précise au fil de sa parole.

5

Le nombre de parcours que propose la 18^e Rando des Fours à pain de Cornil, organisée par le Foyer des jeunes. Le 2 octobre prochain, les participants auront le choix entre des parcours de VTT de 24 ou 37 km ainsi qu'entre trois circuits de marche de 8, 12 ou 16 km pour découvrir les différents fours à pain de la commune. Après leurs efforts, le Taïf conseille aux sportifs de prendre un peu de hauteur et de s'attabler à Chanteix à l'occasion de Mon Territoire a du goût (infos p.6).

**Mon territoire a du goût
Un marché festif et solidaire**

Dimanche 9 octobre, dans le cadre de Mon territoire a du goût, Tulle agglomération et le CCAS de la Ville de Tulle organisent un marché festif et solidaire de 10h à 14h, sous le marché couvert de la gare (place Smolensk) : vente de fruits et de légumes à prix raisonnés, animations et ateliers autour de différentes thématiques. À 10h30, la Rando Nett' de la Maïf permettra de nettoyer le quartier tout en se promenant. L'animation musicale sera assurée par le groupe de rock et blues les DP4. Plus d'infos www.agglo-tulle.fr ■

Orliac-de-Bar

L'église primée aux rubans du Patrimoine 2022

Depuis 1994, le concours des rubans du Patrimoine récompense les intercommunalités et communes ayant mené des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Il est organisé dans le cadre d'un partenariat entre différents acteurs du patrimoine comme la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France ou encore la Fondation du Patrimoine.

À Orliac-de-Bar, l'église Saint-Laurent qui date du XII^e siècle a obtenu en juillet dernier, le prix départemental des rubans du Patrimoine pour récompenser aussi bien la restauration de son bâti que celle des objets liturgiques qu'elle renferme. "Nous sommes ravis de cette distinction car elle couronne un travail mené durant trois mandats successifs par trois équipes municipales différentes emmenées par Élie Bousseyrol puis Alain Chèze", se félicite Bruno Fleury, maire d'Orliac-de-Bar. Les travaux de restauration ont, en effet, débuté à la fin des années 1990 avec la remise en état des couvertures et du clocher avant de se poursuivre en différentes étapes, puis de s'achever en 2020 par des ravalements extérieurs. ■

La remise du prix aura lieu le 8 octobre prochain en présence des autorités locales et du jury régional des rubans du Patrimoine.



LES FEUILLES MORTES AU COMPOSTEUR ET LE JARDIN AU REPOS POUR LES MOIS À VENIR.

bons gestes

À l'automne : on laisse son jardin au repos

L'automne arrive et pour beaucoup de jardinier, cette saison est l'occasion de faire un grand ménage avant l'hiver. Or à cette période de l'année, il vaut mieux laisser le jardin tranquille. Notre animatrice prévention tri et maître composteur vous explique pourquoi et vous donne les bons gestes à adopter.

L'INFO EN +

Si vous ne possédez pas de jardin mais que l'aventure du compostage vous tente, vous pouvez installer un lombricomposteur. Le service collecte et valorisation des déchets de Tulle aggro recherche des volontaires pour tester cette pratique. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Karine Henrion au 05 55 20 84 22 // au 06 37 24 14 25 // par mail : karine.henrion@tulleagglo.fr

Ramasser les feuilles mortes est, pour beaucoup d'entre nous, une corvée. Bien souvent, elles finissent à la déchetterie. Mais bien plus qu'un déchet, les feuilles mortes peuvent être une véritable ressource comme l'explique Karine Henrion, maître composteur à Tulle aggro : "Les feuilles mortes, riches en carbone, sont précieuses pour le compost ou le paillage. Et au vu de la quantité abondante de ce déchet, on peut composter toute l'année sans aucun problème."

Si les feuilles sont trop épaisses, le mieux est de les broyer à l'aide de la tondeuse. Ensuite, elles peuvent être déposées en paillis aux pieds des arbres, des plantes ou dans le potager. Elles peuvent même rester sur la pelouse en petite quantité. Elles enrichiront le sol.

Les plantes vivaces, quant à elles, n'ont pas besoin d'être coupées à l'automne ; c'est même néfaste pour elles. Leurs feuilles mortes les protègent, en effet, contre le froid et elles servent d'abris aux insectes qui leur sont bénéfiques. "Le meilleur engrais pour une plante, c'est son propre feuillage car il contient les minéraux qui lui sont essentiels pour vivre", détaille Karine Henrion. En ne les taillant pas, cela vous évitera d'avoir recours à un engrais au printemps suivant. En revanche, on peut procéder à leur division car les

températures sont fraîches et les sols sont humides, deux paramètres qui favorisent l'enracinement.

Pour les graminées ornementales : il ne faut pas les couper non plus car sinon elles vont perdre leur protection et elles risqueront de geler pendant l'hiver. On attendra donc le printemps pour leur faire une beauté.

Au lieu de faire du ménage dans son jardin, pourquoi ne pas profiter de l'automne pour l'enrichir en plantant de nouvelles variétés ? Cette saison est idéale pour planter des végétaux comme les vivaces, les arbres, les arbustes ou bien les bulbes rustiques. Ils auront, en effet, le temps de s'épanouir tranquillement, sans rencontrer le stress de l'été avec les chaleurs, la sécheresse, etc. À l'automne, les sols sont encore chauds et les pluies deviennent de plus en plus abondantes. Le mélange de chaleur et d'humidité permet aux plantes de développer leurs racines plus efficacement. ■

Pour les curieux, Karine Henrion conseille de suivre les tribulations et conseils d'un jardinier malin sur jardinierpasseux.com

assainissement

Des travaux prévus à Chamboulive cet automne

À l'automne, des travaux vont être menés sur la commune de Chamboulive afin de pallier différents dysfonctionnements recensés sur le réseau de collecte ainsi qu'à la station d'épuration. Les secteurs de la commune qui seront concernés sont : la Grande Rue, la rue des Cordonniers, la rue du Stade et la rue des Puits où les antennes seront mises en séparatif. Les antennes du Bourg-Sud, du transfert de la station, de la Chassagne, de Chanteloiseau-Fontalavie et de la rue du Tacot seront, quant à elles, réhabilitées. Par ailleurs, la reprise des branchements en domaine privé soit au titre de la non-conformité, soit au titre de la mise en séparatif est également prévue.



4

Pour la quatrième année consécutive, l'opération de collecte des sapins naturels est reconduite sur le territoire de Tulle agglo. Le principe est simple : après avoir profité de son sapin durant les fêtes, vous pouvez le déposer (débarrassé de ses décorations, du pied et sans neige artificielle) dans l'un des nombreux points de dépôts mis en place par Tulle agglo et les communes participantes. Ce dernier sera broyé et utilisé pour le paillage des espaces verts. Plus d'infos en décembre sur www.agglo-tulle.fr

Une nouvelle station d'épuration de type "filtres plantés de roseaux" va être créée en lieu et place de la station actuelle afin d'aboutir à une mise en conformité de cet équipement par rapport à la réglementation en vigueur et au respect du milieu naturel. Enfin, différentes interventions techniques seront coordonnées avec les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable par le Syndicat des Eaux du Puy la Forêt.

Durant toute la durée des travaux, la circulation des véhicules pourra être perturbée et des déviations mises en place. L'opération est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil départemental. Les travaux devraient débuter à l'automne 2022 pour une durée de plusieurs mois. ■

Tri des déchets

En janvier, tous les emballages se recyclent

En janvier 2023, le geste de tri se simplifie ! Cela ne vous est-il jamais arrivé de ne pas savoir où jeter certains emballages en plastique ? Le pot de yaourt, par exemple ? Ce problème n'en sera bientôt plus un puisque l'extension des consignes de tri arrive sur le territoire de Tulle agglo. En effet, le SYTTOM 19 qui traite les déchets sur le département de la Corrèze (l'agglo collecte les déchets), procède à l'extension des consignes de tri. En quoi cela consiste ? Tout simplement, à vous simplifier la vie en mettant tous les emballages plastiques, cartonnés et métalliques - sans exception - dans le bac jaune. L'objectif est de diminuer le volume de la poubelle des ordures ménagères. Le Tam reviendra sur cette mesure dans son édition de janvier. ■

En attendant pour les curieux, rendez-vous sur citeo.com

EN BREF

Le compostage partagé arrive à Chameyrat

Après la commune de Naves au mois d'avril, c'est au tour de celle de Chameyrat de se lancer dans le compostage partagé. "Les référents du projet ont été désignés et le site d'installation a été trouvé : il se situera juste derrière la salle des fêtes. Maintenant, il ne reste plus qu'à passer à l'étape de formation des référents", explique Karine Henrion, animatrice prévention tri de Tulle agglo et maître composteur. L'objectif de ce dispositif ? Que chacun des habitants puisse valoriser ses déchets de cuisine tout en partageant une expérience collective et des moments conviviaux. Au total, 12 municipalités ont répondu à l'appel du service collecte et valorisation des déchets de Tulle agglo.

Au printemps prochain, ce sera autour d'Eyrein d'avoir son site de compostage partagé.

Deux nouveaux broyeurs bientôt en service

Depuis un an, le service collecte et valorisation des déchets de Tulle agglo prête deux broyeurs de végétaux aux communes du territoire.

Cet accompagnement a permis d'aider 10 services techniques à entretenir des espaces verts communaux ou à intervenir sur demande chez des particuliers : chaque commune choisit l'usage qu'elle veut en faire. Devenus obsolètes, les deux broyeurs vont donc être remplacés à la mi-octobre par du matériel neuf et plus performant.

La Parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

L'eau, une ressource précieuse

Les conditions climatiques actuelles et surtout celles qui nous sont promises nous incitent à prendre soin de cette ressource indispensable et vitale. Nos habitudes « de riches », la profusion peut-être, un prix souvent très bas, nous ont éloigné du sens de la mesure et de la responsabilité. L'eau, qu'elle provienne de source, de forage, de prélèvement dans les cours d'eau est précieuse et n'est pas inépuisable. Avons-nous imaginé ce que serait le tarissement des sources ou l'assèchement des ruisseaux, et en particulier ce que pourrait être la Vézère si celle-ci ne possédait pas de barrages ? C'est pour cette raison que cette ressource est très surveillée. Tous les acteurs, réunis au sein de la commission de suivi

de la ressource en eau (CRSE) sous la présidence de Monsieur le Préfet, sont à son chevet. Aux côtés des syndicats Tulle agglomération y est présent.

Tulle agglomération engagée

Depuis plus de 20 ans, Tulle agglomération dispose d'une Cellule Opérationnelle Rivières avec des techniciens qui œuvrent quotidiennement pour protéger cette ressource vitale en conduisant des actions d'intérêt général. L'assainissement, compétence de Tulle agglomération, contribue aussi à la qualité des eaux.

De plus, en amont du transfert de la compétence de l'eau le 1^{er} janvier 2020 à la communauté d'agglomération, nous avons proposé une structuration du territoire autour d'un mail-

lage de 4 syndicats destinés à assurer la gestion de l'eau potable. Tulle agglomération poursuit son engagement à leurs côtés afin de favoriser sa préservation. Les élus et services de Tulle agglomération ont montré, par le travail de préparation de ce transfert, un réel professionnalisme et une détermination sans faille pour conserver une gestion publique de l'eau, ce bien commun. Surtout ce choix de gestion permet aux citoyens de ne pas être considérés comme des consommateurs mais comme des acteurs de la politique de l'eau, de nature à garantir l'intérêt public, la transparence de gestion et une gestion durable de la ressource. Tulle agglomération peut ainsi assurer sa mission première : garantir le droit fondamental à l'eau pour toutes et tous ! ■

GROUPE OPPOSITION

Le retour du refoulé

Nous ne pouvons débiter cette rentrée politique sans saluer la victoire aux législatives des candidats républicains sur les deux circonscriptions de la Corrèze. Depuis 1993, nous attendions ce sursaut électoral sur les terres chiraquiennes. Après 25 ans de mandats successivement socialistes puis centristes, nous pouvons collectivement nous féliciter de ce résultat. L'élimination dès le premier tour du prétendant présidentiel souligne sa mandature sans relief. Bien sûr à travers cette élection historique se dessine l'emprise du Président Coste sur ce territoire corrézien. Il aura été le grand artisan de cette réussite.

L'été maudit

La France aura été meurtrie par la sécheresse, les incendies, les canicules successives. L'été 2022 restera dans toutes les consciences. La Corrèze y a perdu ses illusions de rester un pays vert. L'eau fut rare ici comme ailleurs. La création du syndi-

cat du Puy des Fourches aura apporté à nos concitoyens un confort notable dans cette longue période de tension. Tulle agglomération et le syndicat doivent tirer les leçons de cet épisode climatique pour accompagner l'extension du réseau avec le projet Montane à plus de 10 millions d'euros. La hausse des taux d'intérêt indexé sur le livret A souligne les difficultés pour emprunter dans un temps de crise inflationniste. Le renchérissement de l'énergie, l'envolée des matières premières sont autant de paramètres handicapants pour lisser des emprunts sur quarante ans tant les investissements sont colossaux.

Mauvais tempo

Avec trente millions d'euros d'investissement et avec les nouvelles nécessités qui se dessinent comme par exemple le stockage en citerne, il sera difficile de croire que la facturation de l'eau n'augmentera pas. Cela est d'autant plus préjudiciable que le pouvoir d'achat des

ménages se restreint, au moment où Tulle agglomération veut mettre en place une nouvelle tarification des ordures ménagères. Tout cela est explosif politiquement et promet des débats houleux lors des commissions et assemblées plénières.

Des élus engagés

Une des portes de sortie serait de définir une nouvelle politique de l'eau associant Tulle agglomération et les consommateurs afin d'avoir une gestion de nos besoins en eau plus efficiente et soucieuse de nos ressources. Il faut inciter tout un chacun à développer des attitudes vertueuses en éduquant et responsabilisant. Les communes doivent être partie prenante de cette entreprise. La solution viendra peut-être des élus qui, par l'intermédiaire de l'association des Maires, partent se distraire en Jordanie courant septembre. Tournant le dos aux préoccupations de nos concitoyens, dans les défilés géologiques de Pétra, ils seront à même de comprendre la disparition d'une civilisation. ■

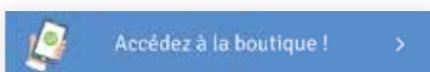
1

Téléchargez l'appli Ticket Modalis sur l'App Store et Google Play et sélectionnez **le réseau Tut Agglo**



2

Créez votre compte puis cliquez sur **Accéder à la boutique**



3



Choisissez votre titre disponible à la vente sur Ticket Modalis et validez votre panier

4

Validez les Conditions Générales de Vente (CGV) puis payez sur votre smartphone en toute sécurité



Votre titre de transport a les mêmes conditions de validité qu'un titre de transport traditionnel et doit être validé **à chaque montée.**

5

En montant dans le bus, flashez le **QR code** présent dans le bus



6

La validité de votre titre s'affiche en bas de l'écran pendant tout votre voyage



Vous voyagez à plusieurs ? Validez autant de titres que de voyageurs.

CHANTEIX, LE 2 OCTOBRE

TULLE AGGLO RENCONTRE



**Mon
Territoire
a du goût !**

LANDES CHALOSSE

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS
REPAS DES CHEFS
ANIMATIONS MUSICALES & FESTIVES**

**PROGRAMME SUR WWW.AGGLO-TULLE.FR
ET SUR WWW.TULLE-EN-CORREZE.COM**



**TULLE
EN
CORRÈZE**
MA PARENTHÈSE

TULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION